



La mise en place d'un programme d'éthique et de culture religieuse

Une orientation d'avenir pour tous les jeunes du Québec



© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005 — 05-00078

ISBN 2-550-44383-7

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2005



La mise en place d'un programme d'éthique et de culture religieuse

Une orientation d'avenir pour tous les jeunes du Québec





TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
1. UN PROGRAMME COMMUN D'ÉTHIQUE ET DE CULTURE RELIGIEUSE	4
2. LES PRINCIPES DU PROGRAMME D'ÉTHIQUE ET DE CULTURE RELIGIEUSE	5
2.1 DES APPRENTISSAGES CONTINUS ET PROGRESSIFS	5
2.2 DES APPRENTISSAGES ENRACINÉS DANS LA RÉALITÉ DU JEUNE ET DANS LA CULTURE QUÉBÉCOISE	5
2.3 DES APPRENTISSAGES QUI RESPECTENT LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET DE RELIGION	6
2.4 DES APPRENTISSAGES QUI FAVORISENT LE VIVRE-ENSEMBLE	6
3. LES CONTENUS DE FORMATION	7
3.1 LA FORMATION EN ÉTHIQUE	7
3.2 LA FORMATION EN CULTURE RELIGIEUSE	8
3.3 LA PRISE EN COMPTE DE REPRÉSENTATIONS SÉCULIÈRES DU MONDE ET DE L'ÊTRE HUMAIN	8
4. LES RAISONS D'AGIR	9
5. UNE ORIENTATION PARTAGÉE	10
5.1 PAR DES ORGANISMES-CONSEILS	10
5.2 PAR DES PARTENAIRES DE L'ÉDUCATION	10
5.3 PAR DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS, DES PARENTS ET DES ÉLÈVES	10
6. LE PLAN D'ACTION	11
6.1 L'ÉLABORATION DU PROGRAMME	11
6.2 LE PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL	11
CONCLUSION	12



INTRODUCTION

L'école a pour mission d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves. Le vocabulaire de l'éducation a pu changer au fil du temps, mais la mission fondamentale de l'école est demeurée la même : faire grandir, ouvrir des horizons, déployer les talents et donner les outils nécessaires à l'entrée dans la société comme adulte accompli, libre et responsable.

La société, cependant, change : l'état de la connaissance n'est plus celui des siècles passés, les défis de société se répercutent des centres urbains aux régions éloignées, les mentalités fluctuent au gré d'influences venues de partout, des valeurs s'affirment et deviennent incontournables, alors que d'autres tombent dans l'oubli, des sensibilités s'affinent, les questions se multiplient sans cesse à la vitesse de l'information qui fuse de toutes parts. Vient un temps où l'école doit s'ajuster en conséquence : c'est le processus de réforme dans lequel le Ministère est engagé depuis la fin des années 1990.

Plusieurs pas ont été franchis : mise en place des commissions scolaires linguistiques, refonte des programmes d'études du primaire et du premier cycle du secondaire, mise en place d'une nouvelle politique pour les services complémentaires, déconfessionnalisation des structures scolaires, renouvellement de la *Politique d'évaluation des apprentissages*, etc.

Dans ce processus de renouvellement du système scolaire, une autre occasion s'offre de prendre des décisions : celle de l'échéance de la clause dérogatoire à la Charte canadienne des droits et libertés de la personne, fixée en juin 2005. Le recours à cette clause est inévitable pour maintenir l'offre d'enseignements religieux confessionnels, catholique et protestant, à l'école primaire et secondaire. Dans ce contexte, le Ministère entend déterminer le type de formation que l'école doit donner à l'ensemble des élèves sur les questions d'ordre éthique et religieux. Cette responsabilité ne peut être esquivée.

Les décisions prises émanent d'une lecture attentive de la conjoncture sociale et scolaire actuelle : des problèmes devaient être réglés, des orientations précisées et des ajustements apportés en fonction des défis sociaux actuels et des besoins de formation des jeunes.

En conséquence, la **proposition ministérielle** est la suivante :

- abandonner le recours aux clauses dérogatoires et remplacer le régime d'option actuel par un programme de formation en éthique et en culture religieuse, commun à tous les élèves, au primaire et au secondaire;
- ménager une période de transition pour permettre au Ministère et aux milieux scolaires de préparer ce changement. C'est pourquoi les clauses dérogatoires seront renouvelées jusqu'au 30 juin 2008 et le régime d'option actuel sera maintenu pour les trois prochaines années.

1 UN PROGRAMME COMMUN D'ÉTHIQUE ET DE CULTURE RELIGIEUSE

L'instauration d'un programme commun d'éthique et de culture religieuse pour tous les élèves du Québec prend racine dans la volonté du gouvernement de servir au mieux l'intérêt de tous : les élèves, les parents, le personnel scolaire et l'ensemble de la société. Cette décision manifeste l'intention de respecter les sensibilités contemporaines en faveur de l'égalité de traitement des personnes et des groupes et de ne pas perpétuer un régime de caractère exceptionnel et dérogatoire au regard des droits fondamentaux reconnus par les chartes, tout en contribuant à l'appropriation de la culture québécoise, façonnée notamment par les traditions catholique et protestantes.



2 LES PRINCIPES DU PROGRAMME D'ÉTHIQUE ET DE CULTURE RELIGIEUSE

Diverses raisons fondent la décision d'inclure dans un même programme d'études la formation éthique et la formation relative à la culture religieuse. En effet, il ne s'agit pas, au primaire et au secondaire, de spécialiser les élèves, mais bien de les initier à ces matières. Il faut aussi tirer le meilleur profit possible du temps dévolu à ces matières dans la grille horaire. Enfin, il est pédagogiquement souhaitable de faciliter la compréhension du monde par l'élève en n'érigant pas de cloisons entre des univers qui, bien que spécifiques, peuvent être complémentaires¹. Toutefois, la structure du programme est conçue de telle sorte que des apprentissages spécifiques en éthique et en culture religieuse puissent être traités en eux-mêmes et présentés séparément lors de certaines activités d'apprentissage. La formation du personnel enseignant devra permettre à celui-ci de faire les distinctions et les arrimages qui s'imposent entre les apprentissages relatifs à l'éthique et ceux qui sont liés à la culture religieuse.

Les apprentissages poursuivis dans le programme proposé s'appuient sur les quatre principes suivants : ce sont des apprentissages continus et progressifs, enracinés dans la réalité du jeune et dans la culture québécoise; ces apprentissages respectent la liberté de conscience et de religion et favorisent le vivre-ensemble.

2.1 DES APPRENTISSAGES CONTINUS ET PROGRESSIFS

L'approche par compétence privilégiée dans la refonte des programmes d'études trouve sa cohérence dans la continuité des apprentissages poursuivis du primaire jusqu'à la fin du secondaire.² Le processus de développement doit se concevoir en spirale, allant du simple au plus complexe, du concret à l'abstrait, en fonction d'étapes de croissance de l'élève sur les plans cognitif, affectif et social. Ainsi, dans le programme d'éthique et de culture religieuse proposé, les visées de formation sont les mêmes au primaire et au secondaire, mais la façon d'aborder les objets d'apprentissage varie.

Par exemple, on peut difficilement demander à un enfant qui apprend à lire de comprendre le texte d'un règlement ou le message d'un prophète; l'enfant est cependant intéressé par les histoires et il est capable d'en raconter. Ainsi, au début du primaire, c'est notamment par des récits que l'élève pourra prendre conscience des règles régissant la vie en société ou des éléments de sagesse trouvés dans une tradition religieuse. À la fin du secondaire, il lui sera plutôt demandé d'analyser un texte, de le commenter et d'en discuter.

2.2 DES APPRENTISSAGES ENRACINÉS DANS LA RÉALITÉ DU JEUNE ET DANS LA CULTURE QUÉBÉCOISE

Les apprentissages doivent prendre racine dans la réalité immédiate du jeune, pour ensuite élargir ses horizons. Or, chaque milieu a ses caractéristiques propres sur les plans social, culturel et religieux. Ouvrir le jeune à la réflexion éthique et à la diversité religieuse devient pertinent s'il se sent concerné par ces questions. Il serait artificiel de parler de temples, de cathédrales ou de mosquées mondialement connus sans d'abord amener l'élève à reconnaître les édifices religieux de son village ou de son quartier. La réforme en cours met d'ailleurs l'élève au centre de ses apprentissages, comme acteur et moteur de son développement.

Aussi, comme pour les autres programmes d'études, la formation en éthique et en culture religieuse sera abordée avec souplesse, laissant de la latitude au personnel enseignant pour adapter son enseignement à la réalité du milieu sans pour autant perdre de vue les perspectives éducatives du programme.

Les apprentissages doivent également être enracinés dans la culture du Québec. Cette culture est manifeste notamment dans l'architecture, dans les expressions du langage, dans les noms de rue ou de village, dans les expressions artistiques. Elle se traduit également dans des choix de valeurs ou des manières d'être privilégiés ici : l'importance accordée au droit à l'égalité, à la solidarité, au respect des institutions démocratiques ou au rejet de la violence comme mode de résolution des conflits. La présence des religions au Québec est aussi évidente : les traditions chrétiennes, catholique et protestantes, le judaïsme et les spiritualités amérindiennes ont depuis longtemps fait leur marque et influencé la culture québécoise. De nouveaux apports nous viennent également par l'immigration plus récente (ex. : islam, bouddhisme, hindouisme, etc.), par l'apparition de nouveaux groupes religieux et par l'augmentation constante du nombre de personnes se déclarant sans religion. Tout cela fait du Québec une société riche de diversité.

Ainsi, au primaire, on puisera surtout dans l'environnement immédiat de l'élève les éléments qu'il est en mesure d'observer et de reconnaître, alors que, au secondaire, il sera appelé à explorer ce qui se vit ailleurs au Québec ou dans le monde ou à se référer à d'autres périodes de l'histoire à l'aide des médias, de la recherche ou de projets d'échange entre écoles de milieux urbains et ruraux, de commissions scolaires francophones et anglophones, des secteurs privé et public.

1. D'autres regroupements de disciplines se trouvent d'ailleurs dans le Programme de formation de l'école québécoise, tels que « Science et technologie » et « Histoire et éducation à la citoyenneté ».

2. L'absence de programme d'éthique et de culture religieuse en 3^e secondaire est avantageusement compensée par un programme de quatre unités (100 heures) en 4^e secondaire.



2.3 DES APPRENTISSAGES QUI RESPECTENT LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET DE RELIGION

Le respect du droit fondamental à la liberté de conscience et de religion constitue l'assise de toute formation dans les domaines de l'éthique et de la religion. Deux conséquences s'ensuivent pour le personnel enseignant et les élèves. L'enseignante ou l'enseignant doit accorder une importance particulière au respect des valeurs, des croyances ou des convictions des familles et des élèves. Le traitement de ces questions appelle l'objectivité et l'impartialité professionnelle du personnel enseignant, comme c'est le cas pour toute autre discipline, mais de façon particulière ici. Par ailleurs, l'étude de questions éthiques ou religieuses par l'élève vise à ce qu'il les comprenne, sans préjugés négatifs ou soumission aveugle.

Ainsi, au primaire, l'accent sera davantage mis sur ce que les élèves ont en commun sur le plan des valeurs, des croyances et des convictions, afin de favoriser la reconnaissance de l'autre et de développer le respect et la tolérance. Au secondaire, l'élargissement et la consolidation des apprentissages favoriseront la capacité de traiter de questions éthiques ou religieuses avec objectivité et discernement.

2.4 DES APPRENTISSAGES QUI FAVORISENT LE VIVRE-ENSEMBLE

Quotidiennement, les rapports entre personnes ou entre groupes appellent des choix qui tantôt isolent et divisent, tantôt rapprochent et solidarisent. Les convictions religieuses, comme les choix éthiques, peuvent être source de tensions et de conflits. Pour favoriser la cohésion sociale, les apprentissages faits dans le programme proposé visent expressément le partage de valeurs communes, l'acquisition d'un sens civique dans l'expression de ses convictions et de ses valeurs et la prise de conscience que les choix individuels ont des effets sur la collectivité.

C'est pourquoi la classe devient un lieu d'expression, de recherche, de prise de conscience et de discussion sur différents thèmes adaptés aux élèves. Les différences de points de vue sont prises en compte tout autant que l'engagement avec les autres dans la poursuite du bien commun, en fonction de ce que les élèves sont capables de faire selon leur âge.



3 LES CONTENUS DE FORMATION

Le programme d'éthique et de culture religieuse intègre des éléments de formation touchant l'éthique et les religions, mais apporte également des précisions sur les représentations séculières³ du monde et de l'être humain.

3.1 LA FORMATION EN ÉTHIQUE

La formation en éthique est déjà présente dans le *Programme de formation de l'école québécoise* à l'intérieur de l'enseignement moral. Ce qui est proposé ici se situe dans la poursuite et le perfectionnement de ce qui existe déjà.

Une précision préalable mérite d'être faite concernant ce que l'on entend par « morale » et « éthique » en enseignement moral. La morale répond surtout au « Que doit-on faire? » en fonction des règles de conduite, des normes, des interdits, des devoirs, des droits, des lois, des valeurs, des principes et des idéaux proposés à la personne de l'extérieur. L'éthique, pour sa part, fait surtout appel au questionnement et au discernement sur ce qu'il est préférable de faire dans une situation donnée, par rapport à soi, aux autres et aux retombées de ses actions sur le vivre-ensemble.

Les contenus de formation en éthique gravitent autour de différents axes, notamment :

La réflexion sur les valeurs et les prescriptions sociales

Les élèves peuvent être amenés à connaître l'origine des valeurs et des prescriptions sociales; à découvrir les avantages et les inconvénients des normes, des règles et des codes de conduite pour la vie en société; à connaître les exigences liées aux droits et aux devoirs dans une société démocratique.

L'appréciation de différentes visions du monde et de l'être humain

Les élèves peuvent, par exemple, découvrir que, selon les lieux, les époques ou les circonstances, les visions du monde et de l'être humain ne sont pas les mêmes pour tous; en analysant certaines d'entre elles, ils deviennent capables d'exercer leur jugement personnel et de dire en quoi les façons de voir influencent l'agir des personnes.

La capacité à se situer de façon réfléchie au regard d'enjeux moraux ou éthiques

Appelés à identifier les enjeux d'une situation donnée, les élèves peuvent, par exemple, analyser ce qui fait problème, imaginer des options possibles et leurs conséquences et devenir capables de faire un choix éclairé. Discutant des faits et du contexte d'une situation, ils peuvent être en mesure d'identifier les intentions et les motivations des personnes concernées, les causes possibles, les valeurs et les normes en jeu, les différents points de vue, croyances ou conceptions de l'être humain en présence. Ils prennent progressivement conscience de l'effet de leurs actions sur les autres.

***Au primaire,** c'est en fonction de réalités vécues en famille, avec leurs amis, en classe et à l'école que les élèves vont réfléchir sur les valeurs et les prescriptions sociales. Ils enrichiront, en interaction avec les autres, leur vision du monde et de l'être humain à partir de réalités immédiates. Ils analyseront des problèmes moraux, se présentant dans des contextes simples, afin de déterminer ce qui doit être fait.*

***Au secondaire,** les élèves s'interrogeront davantage sur des enjeux plus complexes qui dépassent leur réalité immédiate. Ils examineront la pertinence des règles, des normes, des droits, des lois, etc. en jeu dans une situation donnée. Ils prendront conscience de diverses conceptions du monde et de l'être humain au cours du temps ou à partir de diverses cultures et s'interrogeront sur leur propre conception de la personne. Ils examineront diverses valeurs propres aux sociétés d'ici et d'ailleurs et sauront les mettre en perspective. Ils seront également amenés à prendre une certaine distance face à leurs propres valeurs. Ils analyseront des enjeux éthiques, se demandant ce qu'il est souhaitable de faire dans une situation donnée à la lumière d'un ensemble de références issues de leurs recherches et de leurs réflexions communes.*

Au terme de leurs études primaires et secondaires, les élèves seront ainsi en mesure de porter un jugement sur les valeurs et sur les normes (obligations, droits, etc.) qui orientent l'agir humain. Ils seront capables de faire des choix en fonction du bien commun. Ils seront en mesure de s'engager et d'agir avec les autres de façon autonome et responsable au sein d'une société pluraliste et démocratique.

3. Par « représentations séculières », on entend des conceptions du monde, de l'être humain et de sa place dans l'univers qui influencent l'agir humain sans que les personnes se réfèrent à des croyances religieuses (ex. : athéisme, écologisme, marxisme, etc.).



3.2 LA FORMATION EN CULTURE RELIGIEUSE

Les contenus de formation en culture religieuse gravitent autour de différents axes, notamment :

La familiarisation avec l'héritage religieux du Québec

Les élèves découvrent ou approfondissent leur connaissance des aspects importants des traditions chrétiennes, catholique et protestantes, sous l'angle de leurs manifestations dans la culture québécoise. Ils font de même avec le judaïsme et les spiritualités amérindiennes. Pour l'une ou l'autre tradition, ils peuvent s'interroger sur l'origine, les figures marquantes, les principaux récits (ex. : origine et fin de l'univers), les rites, les fêtes, les symboles, les préceptes, les lieux de culte, les croyances et les valeurs privilégiées.

L'ouverture à la diversité religieuse

Les élèves s'intéressent à certaines traditions religieuses importantes dans le monde, mais apparues plus récemment au Québec : l'islam, le bouddhisme, l'hindouisme, le sikhisme, etc. Ils se familiarisent avec certains critères permettant d'analyser les nouveaux mouvements religieux. Ils explorent des éléments caractéristiques de ces traditions et de ces mouvements religieux et peuvent être appelés à s'interroger sur l'apport de ces groupes à la société québécoise.

La capacité de se situer de façon réfléchie au regard des religions et des nouveaux mouvements religieux

Les élèves peuvent aussi prendre conscience et analyser les diverses visions du monde, de l'être humain ou de la vie présentes dans les grandes religions et certains mouvements religieux (ex. : sens donné à la vie, à la mort, à la souffrance, etc.). Ils peuvent comprendre en quoi ces conceptions influencent l'agir des personnes et développer progressivement leur capacité de discernement face à ces conceptions.

***Au primaire,** c'est à partir des réalités de leur milieu de vie que les élèves découvriront les principales caractéristiques de différentes traditions religieuses et ce qu'elles ont en commun. Cette découverte pourra se faire à partir d'éléments concrets décelés par les élèves dans leur environnement immédiat : fêtes, jours fériés, lieux de culte, vêtements, expressions courantes, rites, célébration des grands passages de la vie, etc.*

***Au secondaire,** les élèves analyseront, à partir de réalités de la société québécoise et d'ailleurs dans le monde, des aspects communs et spécifiques de différentes traditions religieuses (ex. : symbolisme, croyances, préceptes, modes d'organisation, etc.). Ils sauront reconnaître que les religions, tout comme les représentations séculières, proposent des conceptions de la vie qui, bien que différentes, sont dignes de respect et donnent un sens à l'existence, à la souffrance et à la mort.*

Au terme de leurs études primaires et secondaires, les élèves auront ainsi acquis des habiletés favorisant la reconnaissance de l'autre dans une société marquée par le pluralisme religieux; ils auront développé des attitudes appropriées face à la diversité religieuse, notamment le respect, la tolérance et l'ouverture au dialogue. Ils seront conscients qu'il est important de prendre des décisions réfléchies en matière de religion.

3.3 LA PRISE EN COMPTE DE REPRÉSENTATIONS SÉCULIÈRES DU MONDE ET DE L'ÊTRE HUMAIN

Depuis toujours, mais de façon plus marquée aujourd'hui, des personnes se disent sans appartenance religieuse et donnent sens à leur vie à partir d'une philosophie qui leur est propre. Cette option est d'ailleurs celle d'un nombre grandissant de familles qui inscrivent leur enfant à l'école. Elle doit donc être prise en considération dans un programme d'éthique et de culture religieuse qui s'appuie sur le principe du respect de la liberté de conscience et de religion.

Même si, par souci de concision, l'appellation du programme d'éthique et de culture religieuse ne le laisse pas paraître, ce programme, commun à tous les élèves, doit comporter des apprentissages sur les courants de pensée séculière.

Ces apprentissages s'insèrent, en quelque sorte, à même la formation éthique et la formation de culture religieuse puisqu'il s'agit surtout de faire comprendre aux élèves ce qu'est une représentation séculière du monde, de la personne, de la vie, de la mort, de la souffrance, etc.; comment ces visions sont exprimées dans la culture d'ici par certains groupes ou personnages marquants, à travers certains événements ou symboles particuliers ou à l'intérieur de certains textes; et en quoi les représentations séculières constituent une référence qui influence tout autant l'agir humain que les visions religieuses.

Ainsi, qu'ils réfléchissent sur des questions éthiques ou sur des questions soulevées par la réalité religieuse, les élèves seront appelés à considérer différents points de vue caractéristiques des courants de pensée séculière, à les analyser, à exercer leur jugement et à se situer de façon réfléchie au regard de ces visions du monde et de l'être humain.

Il va de soi que ces apprentissages seront progressifs et dosés selon les capacités de compréhension des élèves, au primaire et au secondaire.

Au terme de leurs études primaires et secondaires, les élèves auront ainsi acquis des habiletés favorisant la reconnaissance des personnes interprétant la réalité autrement qu'à travers le prisme des religions; ils auront développé des attitudes similaires à celles qui sont développées face à la diversité religieuse, à savoir le respect, la tolérance et l'ouverture au dialogue dans une société démocratique et pluraliste; ils sauront prendre des décisions réfléchies en considérant la diversité des points de vue possibles.



4 LES RAISONS D'AGIR

La mise en place du programme d'éthique et de culture religieuse repose sur plusieurs raisons.

D'abord pour les élèves

Au lieu de regrouper les élèves en groupes distincts sur la base de leur horizon de croyances séculières ou religieuses, le programme d'éthique et de culture religieuse fournira à tous les élèves, sans distinction, des outils essentiels à la compréhension de la société d'ici en leur faisant partager l'héritage culturel et religieux du Québec. Il contribuera aussi à ouvrir les jeunes sur le monde et à développer chez eux la capacité d'agir avec les autres, dans le respect des différences culturelles, sociales et religieuses. L'appréciation de la culture et des origines du Québec, l'ouverture aux autres, la tolérance et le sens de la coopération constituent des apprentissages essentiels à la paix sociale. L'école doit veiller à ce que tous les élèves les acquièrent, qu'ils soient appelés à demeurer dans leur région ou à poursuivre leur vie adulte ailleurs. Ces visées de formation s'inscrivent dans la foulée des objectifs d'éducation civique et interculturelle que poursuit déjà l'école et elles les renforcent.

Pour la qualité de l'enseignement

Compte tenu du recours aux clauses dérogatoires, le régime d'option entre l'enseignement moral et les enseignements moral et religieux, catholique et protestant, est soumis à une remise en cause périodique depuis près de vingt ans. Cela a pour effet de dissuader le personnel enseignant de se former et d'enseigner l'une ou l'autre de ces matières.

Les enseignants et enseignantes doivent pouvoir compter sur des programmes d'études stables, reconnus et bien intégrés au curriculum d'études, s'ils veulent développer leurs compétences et leur expertise professionnelle.

Par ailleurs, une formation unique en éthique et en culture religieuse offrira aux futurs enseignants et enseignantes un horizon de carrière attirant et plus respectueux de leur liberté de conscience et de religion. On peut dès lors espérer une mobilisation rapide de tous les acteurs de l'éducation, dont les universités, autour de ce programme de formation novateur, appelé à occuper sa place de façon durable et significative dans le curriculum d'études.

Enfin, un programme commun à tous les élèves s'intègre bien au *Programme de formation de l'école québécoise* et répondra mieux aux orientations de la réforme du curriculum en rendant plus efficaces l'établissement de liens avec les autres disciplines et la poursuite de projets intégrant, par exemple, l'histoire, la géographie, la littérature, les arts, etc.

Pour les parents

Le fort taux d'inscription en Enseignement moral et religieux catholique laisse entendre que les parents désirent à la fois, pour leur enfant, une formation morale et un enseignement portant sur la religion.

Or, le caractère confessionnel de l'enseignement religieux suscite un malaise sans cesse grandissant chez le nouveau personnel enseignant. En conséquence, l'enseignement de cette matière se réduit souvent à peu de choses, notamment au primaire. On constate aussi l'effritement de ce service : pour diverses raisons, en apparence toutes aussi bonnes les unes que les autres, certaines écoles ne respectent pas le choix des parents et imposent à l'enfant de suivre un cours d'enseignement moral; d'autres n'offrent plus d'enseignement religieux confessionnel; d'autres encore, malgré des efforts louables, n'arrivent pas à respecter le choix des parents par manque d'enseignants qualifiés pour le faire ou pour des raisons d'organisation scolaire. Le programme proposé devrait rassurer les parents qui verront leur enfant recevoir, en éthique et en culture religieuse, la même formation que tous les autres élèves.

Pour la société

Le fait que les enseignements confessionnels soient réservés aux seules traditions catholique et protestantes et qu'ils nécessitent de déroger aux chartes des droits et libertés pose problème. En Abitibi et sur la Côte-Nord comme à Montréal, l'école doit composer avec la diversité croissante des valeurs, des croyances et des convictions. Les élèves doivent se préparer à vivre dans cette société de plus en plus diversifiée et ouverte sur ce monde qui défile tous les jours sous leurs yeux à la télévision. Le développement d'attitudes de respect et de tolérance envers les personnes de toute conviction, religieuse ou séculière, présente un avantage majeur pour l'ensemble de la société. Tout groupe intéressé par l'éducation devrait se réjouir que l'on adopte de tels objectifs de formation.

Le temps est donc venu de rallier les parents, le personnel scolaire et les élèves autour de ce projet commun de formation, répondant mieux aux besoins actuels des jeunes et de la société.



5 UNE ORIENTATION PARTAGÉE

Le gouvernement comprend que, pour diverses raisons, certains groupes souhaitent le maintien du choix entre l'enseignement moral et l'enseignement confessionnel, catholique ou protestant. Cependant, il considère le temps venu d'effectuer un changement à cet égard, changement qui recueille d'ailleurs plusieurs appuis.

5.1 PAR DES ORGANISMES-CONSEILS

Plusieurs des organismes-conseils rattachés au gouvernement préconisent cette orientation, notamment le Comité sur les affaires religieuses, qui a précisé comme fonction de conseiller le ministre sur les orientations que le système scolaire devrait prendre en fonction de l'évolution socio-religieuse du Québec. D'autres organismes vont également dans le même sens : le Conseil supérieur de l'éducation, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et le Conseil des relations interculturelles.

5.2 PAR DES PARTENAIRES DE L'ÉDUCATION

Par ailleurs, plusieurs organismes partenaires de l'éducation ont déjà manifesté leur appui à l'orientation qu'entend prendre le gouvernement. Parmi ceux-ci, il est important de mentionner le conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec, le conseil d'administration de la Fédération des comités de parents du Québec, l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec, l'Association québécoise de l'éthique et de l'enseignement moral et l'Association professionnelle des animatrices et animateurs à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire du Québec. Il faut aussi noter la Coalition pour la déconfessionnalisation du système scolaire, qui regroupe un nombre imposant d'associations, fédérations et autres organismes, dont la Fédération des syndicats de l'enseignement.

Certains groupes représentant les communautés catholiques et protestantes se sont également prononcés en faveur de la proposition gouvernementale, tels que la Table de concertation protestante sur l'éducation, le Centre justice et foi et le Réseau culture et foi.

Des universitaires et la majorité des éditorialistes voient aussi ce changement d'un bon œil.

5.3 PAR DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS, DES PARENTS ET DES ÉLÈVES

Le Ministère s'est informé auprès de certaines commissions scolaires et de certains établissements d'enseignement privés de la réception faite à divers programmes d'éthique et de culture religieuse enseignés localement⁴.

Ainsi, il a été demandé aux conseillers pédagogiques de trois commissions scolaires de relater l'appréciation des élèves, des parents et du personnel enseignant concernant les programmes d'études locaux d'éthique et de culture religieuse approuvés par le ministre pour certaines écoles. Au total, 3 220 élèves de 16 écoles appartenant à trois commissions scolaires ont suivi ces programmes d'études au premier cycle du secondaire en remplacement des enseignements confessionnels (L.I.P., art. 222.1).

Une enquête a été réalisée auprès d'enseignants et d'enseignantes de 5^e année du secondaire, portant sur divers programmes traitant des religions et offerts en option au cours de l'année 2003-2004. Les 51 répondants (25 de Montréal, 9 de Québec et 17 des autres régions) ont enseigné à un total de 6 331 élèves.

Les deux études ont mis en lumière l'intérêt marqué des élèves pour l'étude des religions, l'accueil très favorable des parents et la contribution positive qu'un tel programme apporte à la compréhension du monde.

Avec de tels appuis, on peut penser que le programme d'éthique et de culture religieuse proposé répondra aux attentes du plus grand nombre.

4. Secrétariat aux affaires religieuses, L'appréciation de divers programmes d'études sur les religions offerts localement dans des écoles publiques et privées, avril 2005, 26 p.



6 LE PLAN D'ACTION

Un plan d'action est prévu pour respecter l'échéance d'implantation de ce programme en septembre 2008. Pour élaborer un programme touchant à la fois le primaire et le secondaire et assurer la formation du personnel scolaire, plusieurs chantiers doivent être menés de front.

6.1 L'ÉLABORATION DU PROGRAMME

En ce qui concerne l'élaboration du programme « Éthique et culture religieuse », précisons d'abord que celui-ci est déjà en chantier au 2^e cycle du secondaire⁵, puisqu'il est prévu au projet de modification du Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire. Sa validation est annoncée pour l'automne 2005.

D'autre part, il sera nécessaire de mener de front, pendant les années 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008, l'élaboration du programme des premier, deuxième et troisième cycles du primaire de même que celui du premier cycle du secondaire⁶, par la mise en place de deux équipes travaillant conjointement et simultanément. Les étapes de travail (élaboration, consultation d'experts, validation, avis des comités-conseils, révision, approbation ministérielle, édition et diffusion) seront réalisées selon l'échéancier habituel.

6.2 LE PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL

D'autre part, à partir de l'hiver 2006, une équipe travaillera à la préparation, puis à la réalisation du perfectionnement du personnel enseignant, perfectionnement qui s'échelonnnera jusqu'au printemps 2008.

Il faudra aussi mettre au point, pour l'année 2006-2007, des formations permettant au personnel enseignant du primaire d'expérimenter des situations d'apprentissage correspondant aux compétences visées dans ce programme.

Au primaire, ce sont majoritairement les titulaires de classe qui assurent cet enseignement. Il faudra donc prévoir former plus de 20 000 titulaires.

Au secondaire, il faudra penser former tout près de 2 400 spécialistes qui assurent cet enseignement.

Il faudra impérativement associer les commissions scolaires et les directions régionales à la réalisation de ce perfectionnement.

Dès l'automne 2005, les facultés universitaires spécialisées seront invitées à élaborer des offres de service en formation continue du personnel enseignant (programmes courts, colloques, conférences, sessions intensives) dans les domaines de l'éthique et de la culture religieuse.

5. Quatrième et cinquième années du secondaire.

6. Première et deuxième années du secondaire.



CONCLUSION

On ne peut minimiser l'importance que revêt la décision de remplacer, dans trois ans, le régime d'option actuel entre un enseignement moral et des enseignements moral et religieux, catholique et protestant, par un programme d'éthique et de culture religieuse commun à tous les élèves au primaire et au secondaire. En effet, ces orientations appellent des changements de pratiques pédagogiques, de culture et d'organisation scolaires significatifs. Le gouvernement les juge aujourd'hui nécessaires, convaincu que toutes les personnes intéressées par l'éducation, et au premier chef les parents, sauront comprendre la portée de ces changements et en découvrir les bénéfices pour la formation des jeunes et l'avenir de la société québécoise.

Un projet de loi actualisant ces décisions sera examiné sous peu à l'Assemblée nationale. Pour permettre aux principaux groupes et personnes intéressés de commenter ce projet de loi, une commission parlementaire sera tenue sur invitation.

Les trois prochaines années seront particulièrement importantes pour apporter les précisions et les clarifications voulues concernant la mise en œuvre de ce programme d'éthique et de culture religieuse. Le Ministère aura le souci de bien répondre aux questions des parents et du personnel scolaire pour faire comprendre les perspectives retenues.

Il nous faut agir ensemble pour les jeunes. Enrichir leur culture générale, leur permettre de s'ouvrir aux autres avec tolérance et respect, les outiller pour qu'ils puissent agir de façon responsable envers eux-mêmes et envers les autres et leur apprendre à vivre ensemble au sein d'un Québec démocratique et ouvert sur le monde : ce sont là autant de raisons d'endosser ces orientations avec confiance et détermination.





